



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.34/1
8 août 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services,
et des produits de base

Réunion d'experts sur la participation des pays
en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques
du commerce mondial: la dimension Sud-Sud

Genève, 16 et 17 octobre 2007

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE*

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial: la dimension Sud-Sud.
4. Adoption du rapport de la réunion.

* Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion d'experts figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.34/1

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3. Secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial: la dimension Sud-Sud

3. Les experts étudieront: a) les secteurs nouveaux et dynamiques du commerce, au niveau international (dans le monde entier et plus particulièrement dans le Sud), régional et local (pour les pays en développement); b) les secteurs nouveaux et dynamiques dans les pays en développement, eu égard à l'importance croissante du Sud dans le paysage économique international; c) comment l'implantation dans des secteurs nouveaux et dynamiques peut permettre aux pays d'atteindre leurs objectifs de développement à long terme; d) l'interaction entre la croissance de secteurs nouveaux et dynamiques et l'établissement de réseaux commerciaux dans le Sud grâce à des accords bilatéraux, régionaux et interrégionaux, à la coopération économique, à la création de nouvelles chaînes mondiales de valeur et aux liens entre le commerce, l'investissement et le transfert de technologies.
4. Le secrétariat de la CNUCED présentera une note d'information pour faciliter le débat.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.34/2

Document d'information

Point 4. Adoption du rapport de la réunion

5. Le rapport de la réunion d'experts sera présenté à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa prochaine session. Les experts sont invités à autoriser le rapporteur à en établir la version définitive après la clôture de la réunion, sous l'autorité du président.
